



Mariage séparation de biens...

Par **pauline06**, le **22/07/2012** à **22:18**

Bonsoir...et merci par avance de votre réponse...

Je suis mariée sous le régime de séparations de biens depuis 25 ans...mariée en 1981 sous communauté..puis modifié chez Notaire en séparation de biens en 1986.

les relations avec mon mari se dégradant...j'envisage un divorce d'ici peu... Ma belle-mère est en maison de vieillesse à Lyon...(j'habite Nice) d'ici 5 mois ses finances ne permettront plus de payer cette maison de soins...Serai-je mise à contribution, sachant que je suis cadre de la fonction publique...mon mari en profession libérale déclarant le minimum?...et ce malgré la séparation de biens....

merci d'avance...

Pauline